

SOL6021 – *Atelier de recherche 1* (3 CR)  
SOL6022 - *Atelier de recherche 2* (6 CR)

## DOCUMENT D'INFORMATION

### Description générale

Les ateliers de recherche constituent un début d'insertion professionnelle pour les étudiants qui visent une carrière en recherche dans le milieu académique ou dans différents types d'organisations publiques, parapubliques ou privées.

L'atelier de recherche 1 (SOL 6021) est un cours de niveau maîtrise de 3 crédits et correspond à 22 jours de travail, alors que l'atelier de recherche 2 (SOL 6022), de 6 crédits, correspond à 44 jours de travail.

### Contenu et activités de l'atelier de recherche

Le département est flexible sur les formes que peuvent prendre les ateliers de recherche. Toutefois, certains critères doivent être respectés.

*Le travail demandé devrait être un travail de sociologue, c'est-à-dire ne pas demander uniquement des compétences techniques. Les ateliers devraient permettre d'approfondir des aspects du "métier" de sociologue-chercheur. Ils peuvent demander de la recherche documentaire, un type d'analyse qualitative ou quantitative, la constitution d'un instrument de recherche, la cueillette de données de divers types.*

Les ateliers de recherche doivent aussi contribuer, si possible, à l'avancement de la recherche reliée au mémoire de maîtrise de l'étudiant.

### Conditions d'inscription

Pour s'inscrire au SOL6021 – *Atelier de recherche 1* (3 CR) ou au SOL6022- *Atelier de recherche 2* (6 CR), l'étudiant doit :

1. Avoir complété au moins un trimestre de scolarité avec des résultats de B+ ou mieux;
2. Compléter le document « Entente de recherche », le faire signer par tous les partenaires, et remettre le document signé à la TGDE.



## **Modalités d'évaluation**

L'évaluation est basée sur 3 documents :

1. Un rapport de recherche de 8 à 12 pages comprenant 2 parties :
    - Description du projet de recherche : problématiques, axes ou volets, méthodes utilisées et déroulement.
    - Rôle de l'étudiant dans le projet: tâches effectuées, expérience d'équipe, bilan d'expérience (surprises, difficultés).
  2. Un rapport d'évaluation provenant du chercheur qui l'a supervisé.
  3. Les productions issues de la recherche.
-